

CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE MIRAMAS

SÉANCE PUBLIQUE DU 12 MARS 2015

La séance est ouverte à 19 heures 00 dans les formes réglementaires, sous la présidence de Monsieur Frédéric VIGOUROUX, Maire de Miramas.

Monsieur le MAIRE.- Bien ! Chers collègues, nous allons procéder à l'appel nominal. Concentrons-nous, nous rentrons en Conseil Municipal. L'appel est fait par Madame BUTI, la benjamine.

Madame Géraldine BUTI salue l'assemblée et procède à l'appel nominal des élus du Conseil Municipal.

Monsieur le MAIRE.- J'ai un message de Madame KERAUDY qui est malade et qui est absente. Je n'ai pas dit qu'elle m'avait donné procuration.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Frédéric VIGOUROUX, Maryse RODDE, Gérald GUILLEMONT, Jean GUILLON,
Marie-Pierre VIAL, Paulette ARNAUD, Jacques BAUDOUX, Jean-Marie PASCAL,
Gaëtan FERNANDEZ, Christian PEYRO, Éric MARCHESI, Géraldine BUTI,
Fernande REYNAUD, Armelle RAFFINI, Jerry GRUAT, Daniel HIGLI, Jean-Luc SANCHE,
Mireille MIZOULE, Olivier JULIEN, Catherine FOURMENT, Martine ARFI, Jérôme PARDIES,
Laëtitia DEFFOBIS, Hervé REBOUL, Johanne ALVAREZ, Cécile DUMAS, Marc THOMAS.

Étaient représentés, Mesdames et Messieurs :

Anne-Marie CHAYOT, par Armelle RAFFINI
Fadela AOUMMEUR, par Christian PEYRO
Monique TRINQUET, par Maryse RODDE
Nathalie PISANO, par Martine ARFI
Hatab JELASSI, par Frédéric VIGOUROUX
Ange POGGI, par Johanne ALVAREZ

Beatrix ESPALLARDO, par Hervé REBOUL.

Était absente excusée, Madame :

Marilyne KERAUDY.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Monsieur le MAIRE.- Bien ! Puisque nous sommes le nombre suffisant pour pouvoir délibérer, je vais donc m'excuser pour le retard sur le compte rendu que je n'ai pas encore eu le temps de signer. Je m'en excuse auprès des services. Il sera présenté au prochain Conseil Municipal. Nous allons commencer par la question numéro 1. C'est Monsieur Christian PEYRO, pour ce dont nous avons parlé la dernière fois. Monsieur PEYRO.

A/ DÉLIBÉRATIONS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

N° 1 – Convention de transfert des équipements de proximité appartenant à Ouest Provence au bénéfice des communes membres

Rapporteur : M. Christian PEYRO

Monsieur Christian PEYRO procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Entrée de Madame FOURMENT.

Madame Catherine FOURMENT rejoint la séance à 19 heures 05.

Monsieur Christian PEYRO poursuit la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Bien ! Nous en avons parlé la dernière fois au Conseil Municipal, nous l'avons voté au SAN (Syndicat d'Agglomération Nouvelle), c'est bien cela ?

M. Christian PEYRO.- Oui.

Monsieur le MAIRE.- À l'unanimité, d'ailleurs. Nous sommes au Conseil Municipal. Y a-t-il des questions ? Pas de question, nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Abstention ? Je vous remercie.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 29

(28 voix « Pour Miramas », 1 voix Madame Cécile DUMAS)

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 5

(5 voix « Rassemblement Bleu Marine »)

Monsieur le MAIRE.- Question suivante, numéro 2.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Marie-Pierre VIAL.- Nous n'avons pas désigné le Secrétaire de séance.

Monsieur le MAIRE.- Excusez-moi, oui, merci de m'avoir repris. Je propose que Madame VIAL soit la candidate à ce poste. Elle a déjà bien commencé. Est-ce que vous êtes d'accord ? Nous sommes d'accord ? À l'unanimité.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix Madame Cécile DUMAS)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Question numéro 2, Monsieur PEYRO.

A/ DÉLIBÉRATIONS (SUITE)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

N° 2 – Convention type entre Ouest Provence et les communes membres relative à la réalisation de prestations de service en matière d'assistance à la conduite de projets

Rapporteur : **M. Christian PEYRO**

Monsieur Christian PEYRO procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Très bien ! Vous avez tous compris. Nous pouvons, si nous le voulons, faire cette convention, mais nous avons la masse salariale chez nous. OK ? Bien ! Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité, je vous remercie.

Il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix Madame Cécile DUMAS)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Question numéro 3, Monsieur GUILLEMONT.

FINANCES

N° 3 – Cadre de remboursement aux élus des frais de mission et de déplacement consécutifs à leurs fonctions

Rapporteur : **M. Gérald GUILLEMONT**

M. Gérald GUILLEMONT.- Mes chers collègues, je vous propose une délibération concernant le cadre de remboursement aux élus des frais de mission et de déplacement consécutifs à vos fonctions et je pense que vous en avez pris

connaissance de manière détaillée. Il y a un grand 1 qui concerne les conditions de remboursement de frais de mission et de déplacement aux élus, un grand 2 qui définit les modalités de remboursement de frais de déplacement aux élus et un grand 3 qui définit la prise en charge directe des frais de déplacement des élus locaux.

En fait, il s'agit d'une délibération-cadre – elle porte bien son nom –, puisque cette délibération ne fait que reprendre les différents articles du Code général des Collectivités territoriales dans un seul document. Sinon, il faut aller chercher dans toutes les pages du Code. Cela vous facilitera la tâche si vous avez des frais de mission à vous faire rembourser. Voilà ! Merci.

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il des questions particulières ? Pas de question.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Il faudra, un jour, m'expliquer. À l'unanimité, je vous remercie.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 29

(28 voix « Pour Miramas », 1 voix Madame Cécile DUMAS)

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 5

(5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

Monsieur le MAIRE.- Question numéro 4, Monsieur JULIEN.

N° 4 – Attribution d'une subvention de fonctionnement à la LPO PACA

Rapporteur : M. Olivier JULIEN

Monsieur Olivier JULIEN procède à la lecture du rapport.

Un téléphone mobile sonne.

Monsieur le MAIRE.- C'est la musique de celui qui a la baguette, je le note, Harry Potter.

Monsieur Olivier JULIEN poursuit la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Très bien. Merci. Y a-t-il des questions ?
Monsieur THOMAS.

M. Marc THOMAS.- Juste pour dire qu'il y a un total soutien du parti, du RBM (Rassemblement Bleu Marine), un total soutien de notre part.

Monsieur le MAIRE.- Oui, parce que du parti... *Rires.*

M. Olivier JULIEN.- La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) vous remercie.

Monsieur le MAIRE.- Très bien ! Donc vous n'êtes pas Voldemort, vous soutenez la LPO, vous avez raison. S'il n'y a pas d'autre question, nous pouvons passer au vote. Juste, quand même, un petit mot : c'est une participation et un partenariat, très importants que vous avez soulignés, Monsieur Olivier JULIEN, notamment dans la partie de la révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) sur la trame verte et la trame bleue, Monsieur GUILLEMONT.

M. Gérald GUILLEMONT.- Tout à fait.

Monsieur le MAIRE.- Au-delà de cela, je trouve que le travail qui sera fait sur le recensement des espèces sur notre territoire manquait beaucoup et, grâce à ce travail, nous pourrions avoir des résultats concrets et nous pourrions les afficher.

Bien ! Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité, je vous remercie.

Il est à présent procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix Madame Cécile DUMAS)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Question numéro 5, Madame Paulette ARNAUD.

**N° 5 – Versement d'un acompte sur subvention 2015 à l'association Nutis Métis –
Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention**

Rapporteur : **Mme Paulette ARNAUD**

Mme Paulette ARNAUD.- Il s'agit du versement d'un acompte sur subvention 2015 à l'association Nuits Métis.

Madame Paulette ARNAUD procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Très bien. Si je comprends bien, Madame ARNAUD, il s'agit de l'avance permettant de retenir les artistes.

Mme Paulette ARNAUD.- Exactement.

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il des questions particulières ? Pas de question. Nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix Madame Cécile DUMAS)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Je préviens aussi les membres – puisqu'on y est – que je suis allé, tout à l'heure, à l'inauguration de la Société Générale et j'y ai croisé beaucoup de présidents d'associations sportives et autres, et j'ai rappelé à la Société Générale d'être gentille avec nos associations sur les agios, parce que nous n'allons voter le budget qu'au mois d'avril. Là, les présidents, tous en cœur, m'ont soutenu pour les agios. J'espère que la Société Générale sera gentille, parce que le temps que le Trésorier paye, une fois que nous aurons fait notre budget, il va se passer au moins 15 jours. Madame la Directrice ?

La Directrice Générale des Services.- au moins trois semaines.

Monsieur le MAIRE.- D'accord. Donc on risque d'avoir, de temps en temps, des demandes d'acompte.

Nous avons donc voté à l'unanimité et nous passons à la question suivante.
Monsieur PARDIES, la question numéro 6. Monsieur PARDIES, vous êtes en forme.

M. Jérémie PARDIES.- Très en forme !

ÉDUCATION JEUNESSE SPORTS

N° 6 – Abrogation de l'ensemble des délibérations relatives à l'acte constitutif de la régie de recette des activités périscolaires du service des sports

Rapporteur : M. Jérémie PARDIES

Monsieur Jérémie PARDIES procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Très bien ! Merci beaucoup ! C'est avec entrain et joie.
Là, on est vraiment dans l'administratif pur. Donc, y a-t-il des questions ? Pas de question.
Nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix Madame Cécile DUMAS)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Question numéro 7. Madame ARFI.

N° 7 – Montant de la participation des familles pour les séjours d'été 2015

Rapporteur : Mme Martine ARFI

Madame Martine ARFI procède à la lecture du rapport.

Mme Martine ARFI.- Vous avez le tableau joint de tous les séjours que propose la Ville aux enfants.

Monsieur le MAIRE.- Très bien ! Donc, Courchevel. Les parcs : Disneyland, Futuroscope, etc. Bellevaux, Balsiège, Salvetat, Montoulieu.

Mme ARFI.- La Salvetat.

Monsieur le MAIRE.- La Salvetat, pardon. Et la Corse !

Mme ARFI.- Et la Corse.

Monsieur le MAIRE.- Ah, la Corse ! *Pace e salute*. Merci, Madame ARFI.

Y a-t-il des questions particulières ? Pas de question. Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix Madame Cécile DUMAS)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Question numéro 8, Madame ARFI.

N° 8 – Conventions d'objectifs et de financement prestation de service « Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) » périscolaire et extrascolaire entre la commune de Miramas et la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

Rapporteur : Mme Martine ARFI

Madame Martine ARFI procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Très bien. Merci beaucoup. Nous passons une convention avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). C'est chaque année la même

chose pour récupérer les aides de la CAF. Y a-t-il des questions particulières ? S'il n'y a pas de question particulière, nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas », 1 voix Madame Cécile DUMAS)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Question numéro 9, Madame la Première Adjointe.

N° 9 – Attribution d'une subvention exceptionnelle au lycée Jean Cocteau pour soutenir financièrement le projet de classe « Math en Jeans »

Rapporteur : **Mme Maryse RODDE**

Mme Maryse RODDE.- Bonsoir à tous.

Madame Maryse RODDE procède à la lecture du rapport.

Mme Maryse RODDE.- Vous avez sous les yeux - et je pense que vous les avez déjà regardées, pour chacun d'entre vous - les différentes participations, subventions et contributions.

Madame Maryse RODDE poursuit la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Merci. Y a-t-il des questions particulières ?
Monsieur THOMAS.

M. Marc THOMAS.- Juste pour savoir si l'on sait où c'est. Ils disent « à Marseille, où ils tiendront un stand au forum PASS », mais où est-ce ? Où est-ce que cela va se reconduire ? Cela a l'air intéressant et on aimerait bien avoir des précisions sur le lieu.

Monsieur le MAIRE.- Madame la Première Adjointe ?

Mme Maryse RODDE.- Le lieu, c'est en Avignon et c'est l'Inspection académique de Marseille qui soutient. Cela se passe au forum PASS en Avignon.

Monsieur le MAIRE.- Vous avez lu le « à » et le « à » pouvait faire croire que c'était à Marseille; en fait, c'est l'Académie d'Aix-Marseille. Par contre, le sujet, c'est peut-être les mathématiques quantiques, donc si cela intéresse des gens, n'hésitez pas. Moi, je n'ai toujours pas compris.

Mme Maryse RODDE.- Non, non ! En fait, il s'agit d'un projet – on appelle cela « Math en Jeans » –, Monsieur THOMAS, pour préciser votre question lors de la commission municipale, qui est une façon très ludique de permettre aux jeunes d'aimer les maths en dehors de l'école. Si vous voulez, il y a des projets, ils sortent. C'est pour donner le goût de cette matière qui est quand même assez difficile.

Monsieur le MAIRE.- Pas du tout ! C'est une matière très bien.

Mme Maryse RODDE.- Si tu veux, mais elle est difficile !

M. Marc THOMAS.- Je ne suis pas contre, je suis juste intéressé. C'était juste pour savoir où cela se trouve.

Monsieur le MAIRE.- Nous vous avons répondu, Monsieur THOMAS.

Mme Maryse RODDE.- Avignon, dans la belle ville d'Avignon.

Monsieur le MAIRE.- C'est en Avignon et, autour de cette table, il n'y a que des spécialistes des mathématiques.

Mme Maryse RODDE.- Bien évidemment !

Monsieur le MAIRE.- Alors, y a-t-il d'autres questions ? Nous pouvons passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité, je vous remercie.

Il est à présent procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix Madame Cécile DUMAS)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 10 – Attribution d'une subvention exceptionnelle au lycée professionnel des Ferrages pour soutenir financièrement un projet de voyage pédagogique en Belgique pour les élèves de second et première du BAC professionnel « service de proximité et de vie locale »

Rapporteur : **Mme Maryse RODDE**

Mme Maryse RODDE.- Vous savez que l'enseignement coûte cher. Là, il s'agit de l'attribution d'une subvention exceptionnelle au Lycée des Ferrages pour une sortie pédagogique en Belgique et nous avons des élèves qui fréquentent cet établissement. Donc, il nous est demandé une subvention, une participation, pour les élèves qui habitent Miramas et qui sont scolarisés au Lycée des Ferrages à Saint-Chamas.

Il y a 6 élèves de Miramas et, pour un montant de 80 euros par élève, cela nous fait une subvention de 480 euros qui nous est demandée, et je vous demande d'accepter cette subvention pour nos élèves de Miramas.

Monsieur le MAIRE.- Pas de question particulière ? Quand la Première Adjointe a commencé son propos, il y avait un lapsus. Elle voulait dire « *l'éducation est très chère à nos cœurs* » et pas « *est très chère* ». C'était très important que je rectifie cela. C'était bien cela, Madame ? Bien. Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

Il est à présent procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix Madame Cécile DUMAS)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Et c'est le retour de Madame ARNAUD, avec un superbe projet.

AGENDA 21

N° 11 – CYME – 4èmes Rencontres européennes en Provence 2015 – Soutien de la Commune – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention

Rapporteur : Mme Paulette ARNAUD

Mme Paulette ARNAUD.- Il s'agit de CYME, une association avec laquelle on a déjà passé une convention l'année dernière. Il s'agit des 4èmes Rencontres européennes en Provence qui avaient été soutenues par la Commune, déjà, l'année dernière.

Madame Paulette ARNAUD procède à une lecture succincte du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Bien.

Mme Paulette ARNAUD.- Ce sont 60 jeunes sur la Ville.

Monsieur le MAIRE.- N'y a-t-il pas de subvention, Paulette ?

Mme Paulette ARNAUD.- Pardon ?

Monsieur le MAIRE.- Il n'y a pas de subvention. Si ?

Mme Paulette ARNAUD.- Il n'y a pas de subvention.

Monsieur le MAIRE.- Bien ! Sur ce dossier, y a-t-il des questions particulières sur ERASMUS Plus ? Très bien. Nous pouvons passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

Il est à présent procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix Madame Cécile DUMAS)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Question numéro 12, Madame ARNAUD. Là, on part à l'Université d'Aix-Marseille.

N° 12 – Convention de partenariat avec l'Université Aix-Marseille – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

Rapporteur : **Mme Paulette ARNAUD**

Mme Paulette ARNAUD.- On part sur un autre projet de partenariat, cette fois avec l'Université d'Aix-Marseille. Il s'agit de mettre en place et de prendre une journée d'un festival universitaire.

Madame Paulette ARNAUD procède à une lecture succincte du rapport.

Mme Paulette ARNAUD.- Cette année, la première journée du festival sera à la fondation Vasarely et la deuxième, dans le cadre de *La nuit des musées*, à Marseille, au Palais Longchamp. Bien sûr, il y a des noms (Opus, etc.) et, nous, nous aurons les Fugues et ce sera une organisation sur la Commune.

Cette convention est signée pour 3 ans et son échéance est fixée au 31 août 2017.

Madame Paulette ARNAUD poursuit la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Très bien.

Mme Paulette ARNAUD.- Il s'agit d'étudiants en Licence, en Master et en Doctorat.

Monsieur le MAIRE.- Ce sont des étudiants en Master et en Doctorat. Décidément, Miramas devient une ville phare. En plus, ils viennent gratuitement et ils vont trouver des spectateurs avec nous. Ils viennent, parce que c'est la fin de leur stage.

Mme Paulette ARNAUD.- C'est la fin d'une année scolaire et c'est une journée de festival.

Monsieur le MAIRE.- Très bien. Merci beaucoup, Madame. Y a-t-il des questions sur la question numéro 12 ? Pas de question, nous pouvons passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix Madame Cécile DUMAS)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Question numéro 13. On parlait des oiseaux tout à l'heure et, maintenant, on parle des huiles.

N° 13 – Demande de subvention à l'ADEME au titre du projet de partenariat Oléo-déclic
Rapporteur : Mme Géraldine BUTI

Madame Géraldine BUTI procède à la lecture du rapport.

Mme Géraldine BUTI.- C'est bien la Commune qui sollicite l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour l'obtention d'une subvention.

Monsieur le MAIRE.- Merci beaucoup. Donc, il s'agit de récupérer les huiles. C'est bien cela, Géraldine ? Des huiles des commerçants ?

Mme Géraldine BUTI.- Des huiles usagées des commerçants dans un premier temps, et - pourquoi pas ? – des particuliers.

Monsieur le MAIRE.- D'accord, donc l'huile de la frite, etc.

Mme Géraldine BUTI.- Tout à fait.

Monsieur le MAIRE.- Et que font-ils avec ça ?

Mme Géraldine BUTI.- Du combustible ! C'est pour faire tourner les chaufferies, au lieu du fioul.

Monsieur le MAIRE.- Donc, cela va sentir la frite. D'accord, mais c'est génial, bravo ! On continue ! Des questions par rapport à ce projet ? Pas de projet sur le développement durable, enfin pas de question ? Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix Madame Cécile DUMAS)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Monsieur PEYRO, enfin ce dossier arrive, et il est d'importance !

URBANISME

N° 14 – Dépôt d'un Autorisation d'Urbanisme pour l'extension de la Chambre funéraire – parcelle BO 97 chemin du cimetière

Rapporteur : Monsieur Christian PEYRO

M. Christian PEYRO.- La Commune dispose d'une chambre funéraire qui est constituée entre autres de deux salons de 8 et 11 mètres carrés et d'une salle d'attente de 8,9 mètres carrés. Compte tenu de la demande, il convient à ce jour de réaliser une extension du bâtiment, qui sera située sur le Chemin du cimetière.

Monsieur Christian PEYRO procède à une lecture succincte du rapport.

M. Christian PEYRO.- Vous avez le dessin détaillé.

Monsieur le MAIRE.- Très bien, il était effectivement temps que l'on fasse les travaux nécessaires pour que ce soit évidemment plus accueillant pour les familles, et plus pratique aussi pour nos agents.

M. Christian PEYRO.- Vous avez le nombre de salles aussi.

Monsieur le MAIRE.- Le dossier est fortement soutenu par Madame VIAL. Madame VIAL, vous voulez dire un mot.

Mme Marie-Pierre VIAL.- Cet hiver, nous avons eu énormément de décès, dus à la grippe certainement, comme partout en France, et donc, nous avons une pénurie de places. Ce dossier est vraiment très important. Je le soutiens à fond.

Monsieur le MAIRE.- Bien. Est-ce que je peux passer au vote, s'il n'y a pas d'autres questions ? Monsieur THOMAS.

M. Marc THOMAS.- Juste pour revenir dans le sens de Madame VIAL et lui dire « total respect ». On vous soutient à 100 %, Madame.

Mme Marie-Pierre VIAL.- Merci, Monsieur THOMAS.

Monsieur le MAIRE.- Total respect. C'est bien. Bien ! Nous passons au vote sur cette question. Qui est contre ? Qui s'abtient ? À l'unanimité, je vous remercie.

Il est à présent procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix Madame Cécile DUMAS)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Je fais la délibération suivante, la délibération n° 15.

N° 15 – Dépôt d'une Autorisation d'Urbanisme pour l'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage

Rapporteur : **Monsieur le MAIRE**

Monsieur le MAIRE procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- En clair, il s'agit de rénover notre aire des gens du voyage, pour continuer à avoir cette labellisation nécessaire pour les communes, et l'obligation légale qui est faite. Toutes les communes ne le font pas. Nous, nous sommes à jour. Je rappelle pour tous ce que cela veut dire. C'est vrai que depuis un petit moment, il n'y a plus ce type de problème sur la Ville, mais cela permet à votre maire de prendre un arrêté d'expulsion quand des gens se mettent sur des emplacements interdits alors qu'il y a l'aire des gens du voyage. Y a-t-il des questions ? Monsieur THOMAS.

M. Marc THOMAS.- Est-ce que vous pouvez nous parler du suivi de cette zone ? Est-ce qu'il y a du monde ? Est-ce que c'est régulièrement contrôlé ?

Monsieur le MAIRE.- Contrôlé, oui. Il y a même des agents qui font un travail remarquable, parce que ce n'est pas toujours facile. Ensuite, c'est suivi, il y a une régie, on encaisse. Les gens viennent. Il y a des fois où elle est pleine, et des fois où elle est moins pleine.

M. Marc THOMAS.- Est-elle payante ?

Monsieur le MAIRE.- Elle est payante, oui, bien sûr. Pas d'autres questions ? Alors, je vais céder la parole à Madame Marie-Pierre VIAL sur cette question, qui voulait rajouter quelque chose. Marie-Pierre ?

Mme Marie-Pierre VIAL.- Cela dépend des périodes. Donc, l'été, il y a du monde ; vers Noël, il y a du monde, mais il faut savoir qu'il y a d'autres aires d'accueil des gens du voyage. Nous avons donc la nécessité de faire des aménagements dans cette aire d'accueil des gens du voyage pour recevoir d'autres personnes. C'est une aire qui a été créée en 1998, Gérald.

M. Gérald GUILLEMONT.- Oui, par Monsieur THORRAND.

Mme VIAL.- Voilà, Monsieur THORRAND. Et elle a toujours été occupée parce que c'était la seule du Département. Maintenant, il y en a d'autres, mais les habitués sont là.

Monsieur le MAIRE.- Merci beaucoup pour ce rappel historique. Je vous propose de passer au vote sur cette demande de permis de construire.

Y a-t-il des oppositions ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité, je vous remercie.

Il est à présent procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix Madame Cécile DUMAS)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Monsieur GUILLON, ne soyez pas glacial.

**N° 16 – Avis sur permis de construire modificatif PC 13063 13 G0076 M1 –
Construction de 76 logements boulevard Théodore Aubanel – ZAC Péronne**

Rapporteur : Monsieur Jean GUILLON

M. Jean GUILLON.- C'est un avis sur une modification du permis de construire sur les 76 logements du boulevard Théodore Aubanel. Nous avons donné un avis favorable sur ce permis. La modification consiste en :

- une rotation de 90° des bâtiments A, B, C, D et F, permettant d'avoir une orientation Est/Ouest- au lieu de Nord/Sud, qui n'était pas tout à fait carrée d'ailleurs, et qui permet d'avoir une rue un peu plus large qui favorisera aussi éventuellement le passage des secours si besoin s'en faisait sentir.

- une modification des fenêtres en façade des villas ;

- un agrandissement de la largeur intérieure des boxes de garage ;

- l'adaptation au sol des bâtiments pour favoriser les évacuations d'eaux pluviales ;

- un transformateur EDF, qui n'était pas prévu, et dont le besoin s'est fait sentir ;

- un local surpresseur pour le pompage de l'eau du canal d'arrosage.

En gros, ce sont des modifications qui apportent des améliorations, mais pas de révolution sur le permis de construire.

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il des questions ? Pas de question. Nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,

1 voix Madame Cécile DUMAS)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Monsieur PEYRO. Un peu de silence, s'il vous plaît !

N° 17 – Avis sur permis de construire PC 13063 15G0002 – Construction de 18 logements, lot 10, ZAC la Rouse, Maille 2

Rapporteur : Monsieur Christian PEYRO

M. Christian PEYRO.- On demande un avis sur un permis de construire. Nous sommes à la Maille II dans la ZAC de La Rousse, lot 10. Le permis de construire a été déposé en janvier, puisque nous sommes dans le cadre d'une ZAC, nous nous devons donc de nous prononcer sur le permis de construire. Les maîtres d'ouvrage sont la Foncière Logement qui est un collecteur du 1 %, et AMETIS PACA. Ce projet est déposé sur les parcelles cadastrées AK 93 et AK 95, d'une contenance de 1460 mètres carrés. Il y aura 6 T2, 8 T3, 3 T4, et 1 T5. De plus, le projet prévoit la réalisation de 30 places de stationnement. Il est donc proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur ce projet.

Je répète que la Foncière Logement est un collecteur du 1 % patronal, qui pourra louer ces appartements.

Monsieur le MAIRE.- Aux salariés.

M. Christian PEYRO.- Aux salariés.

Monsieur le MAIRE.- Très bien. Y a-t-il des questions particulières ? Pas de question. Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix Madame Cécile DUMAS)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

B/ LISTE DES DÉCISIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le MAIRE procède à la lecture des décisions prises pendant la période allant du 23 janvier 2015 au 05 mars 2015.

D/ LISTE DES MARCHÉS PUBLICS

Monsieur le MAIRE procède à la lecture des marchés publics notifiés depuis le dernier Conseil Municipal.

Monsieur le MAIRE.- Voilà. Mesdames et messieurs, je vous rappelle que, évidemment, nous aurons un prochain Conseil assez lourd au mois d'avril. Nous vous enverrons tout cela. On aura le DOB (Débat d'Orientations Budgétaires), et suivra une semaine plus tard, le Budget. Ce Budget sera extrêmement important puisque ce sera le premier budget - j'allais presque dire - d'une ville normale, avec tous les transferts qui vont s'opérer entre le SAN et nous. Et puis, je voulais vous dire aussi, bien sûr, que dans une semaine et quelques jours, il y aura une élection cantonale, et j'appelle vivement les habitants à se rendre aux urnes. Citoyens, comme il est de coutume et normal dans cette assemblée. Je sais, je n'y arrive pas, c'est le Conseil Départemental. Je n'y arrive pas. Voilà. Bonne soirée à tous et bon match de foot de PSG-Chelsea !

Les élus.- C'était hier !

Rires.

La séance est levée à 19 heures 45.

Monsieur le Maire

Frédéric VIGOUROUX

Le Secrétaire de séance

Marie-Pierre VIAL